

COMPTE RENDU DE LA 1^{ère} RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE 2021/2022

Date et durée de la réunion : **jeudi 21 octobre 2021 (de 18h30 à 20h45)** salle du restaurant scolaire

Etaient présents :

Mme Baudry, élue, adjointe à l'enseignement ,

Mmes Saunier, Samson, Malabeuf Guenaf, Pothin, Tramuset, Fioleau-Grasina, Lemaître, Viaud , Follet, Rakoto et Mr Bahuaud (enseignant-e-s),

Mr Canal, DDEN

Mme Ramonjison, Mr Palussière, , Mr Geoffrey, Mr Huchet, , parents d'élèves,

Mme Bellazreg , directrice service éducation/service aux familles

Excusés :

Mme Le Sommier, IEN. Mr Bourguine, Mme Marchand, Mme Combaz-Deville, Mme Charriau parent-e-s d'élèves, Mme Leray Delage, enseignante. Le Rased, Mme Trichet, Mme Morisseau

Présidence assurée par : Y. Bahuaud

Secrétariat assuré par : Véronique Tramuset et Caroline Follet

3 documents ont été communiqués préalablement au Conseil pour lecture : le compte rendu du dernier Conseil d'école, le règlement interne du Conseil et le règlement de l'école (actualisé)

Ordre du jour

- **Validation du conseil n°3 2020-2021** : validé par l'ensemble du conseil d'école
- **Présentation du rôle et des attributions du conseil d'école et le règlement interne du Conseil d'école.**

Mr Bahuaud rappelle les attributions du conseil d'école, notamment ce qui concerne le pouvoir de décision et le rôle consultatif des parents (ce document a systématiquement été lu lors de toutes les réunions de classes). Il rappelle les modalités de rédaction du Compte Rendu (Procès Verbal), de diffusion des informations par les parents élus.

Le règlement intérieur du Conseil reprend les informations relatives à la composition du Conseil, à ses attributions, aux modalités de fonctionnement... Il a été communiqué aux membres 10 jours avant le conseil pour lecture.

Ce règlement est adopté par le Conseil.

- **Présentation et vote du règlement intérieur de l'école.**
Ce document a aussi été envoyé préalablement au conseil pour relecture. Il a été modifié pour s'adapter au nouveau règlement départemental.
Deux avenants ont été ajoutés :
 - pour s'adapter aux conditions particulières des protocoles sanitaires qui font déroger au règlement « ordinaire »
 - Signalement de l'école au bout de 10 demi-journées d'absence non justifiées à la place de 4 demi-journées auparavantChaque modification ponctuelle des conditions d'accueil à l'école est communiquée aux familles.
Le règlement est adopté. Il sera affiché au portail et communiqué aux familles sous forme d'un livret ou par e-primo.

- **Les effectifs de l'année 2021-2022 ; l'organisation pédagogique de l'école.**

Répartition et effectifs.

Date : 21/10/2021

Niveaux	effectifs	Inclusions ulis	enseignants
CPI	18		Isabelle POTHIN
CPs	17		Sandrine MALABEUF GUENAF
CE1n	19	1 CE1	Nathalie SAMSON
CE1g	20	1 CE1	Gwénaëlle SAUNIER
CE2f	25	2CE2	Florence LERAY-DELAGE
CE2c	26	3 CE2	Christine FIOLEAU- GRASINA
CM1/CM2	23 (15+8)	1 CM1	Caroline FOLLET
CM1yh	25	2 CM1	Yves BAHUAUD/ Hélène RAKOTO
CM2 a	25	1 CM2	Audrey VIAUD
CM2 vé	25	1 CM2	Véronique TRAMUSET
	<i>Total : 223</i>		
ULIS		12	Laëtitia LEMAITRE
brigade			Lucile Perruchas

Contexte de rentrée :

- fermeture d'une classe en 2020-2021 (départ 68 CM2, arrivée 38 CP)- 30 non compensés par de nouveaux arrivants (contexte pandémie)
- fermeture évitée de justesse pour l'année 2021/2022 (en dessous du seuil mais contexte de l'ULIS) (départ de 55 CM2, arrivée de 31 CP) 226 prévus seuil à 231, (pendant les vacances d'été 3 déménagements et 2 « non arrivés » partants sur des communes limitrophes) depuis juin : 7 déménagements vers des communes proches. Depuis mars 2021 : 10 arrivées/ 12 départs
- globalement : de – en – de CP. Nouvelles habitations : peu d'impact sur les inscriptions, nouveaux inscrits dans des villages (habitat locatif provisoire et attente d'accession à la propriété)
- pas de départs significatifs vers le privé (1 cas) sauf cas des fratries : depuis plusieurs années on remarque que lorsqu'un CM2 part au collège privé la famille inscrit le petit frère ou la petite sœur au primaire privé (3 cas cette année)
- dans l'ensemble beaucoup de déménagements vers des communes proches
- fermeture prévisible pour 2022/2023 (départ de 58 CM2/ arrivée de 35 CP)
Un parent d'élève demande ce qu'il en est des effectifs de la Maternelle, le directeur précise que les effectifs actuels ne permettent pas d'envisager une réouverture rapidement.
Le DDEN précise que les effectifs scolaires explosent sur tout le Sud-Loire et qu'il y a beaucoup de mutations de population d'une commune à l'autre. Au niveau régional, stagnation ou chute des effectifs dans les 4 autres départements des Pays de la Loire... donc 80 postes des autres départements ont été récupérés et ont permis d'éviter des fermetures de classe en Loire Atlantique.

Autres personnels présents dans l'école :

Le Rased : Mathilde Moreau, psychologue de l'Education Nationale, Vanessa Perraud, enseignante spécialisée E ...

EVSH et AESH :(accompagnants d'enfants en situation de handicap)

actuellement elles sont 5 à intervenir dans l'école/ planning très difficiles à établir (suivis individuels d'enfants avec des troubles différents, des niveaux de classes différents et parfois des écoles différentes (aux horaires différents)). Emploi du temps à revoir souvent car évolution des notifications en cours d'années. Problème de recrutement (2 recrutements par le PIAL la semaine dernière... il en manque encore 2). Dans l'école 6 élèves ont un suivi individualisé (hors ulis) , 3 dossiers en cours

- Mme Marie Renaud (EVSCO ULIS) partie en retraite fin septembre et remplacée par :
- Mme Christelle Moreau (EVSCO ULIS)
- Mme Marion Coreau (AVSH : 21h à SPGL 3 élèves)
- Mme Roselyne Lainé (AVSH : 24h, 1 élève 9h à J Rostand le reste à St Colomban)
- Mme Virginie Lemevel (AVSH : 24h, 1 élève 15h à J Rostand le reste à St Lumine)
- Mme Aline Leray (AVSH : 21h à SPGL 2 élèves) depuis ce matin.

RPE : Par qui sont recrutées les AVSH ? Le directeur répond : par l'Inspectrice de Circonscription

ainsi que par le pôle PIAL qui est coordonné par une collègue enseignante déchargée de classe.

Service civique : En attente...Le candidat pressenti n'a pas fait les démarches nécessaires

Point sur les conditions d'accueil et le protocole sanitaire

L'organisation pratique. Le protocole sanitaire.

A la rentrée de septembre un protocole sanitaire a été maintenu. Tous les élèves étaient accueillis avec le masque (niveau jaune).

Les prescriptions sanitaires ont été communiquées aux familles.

- *L'accueil échelonné des élèves le matin*
 - *Accueil des élèves dans les classes sans les parents aux horaires habituels*
 - *un seul portail ouvert*
 - *les élèves vont se laver les mains avant d'entrer en classe*
 - *portes spécifiques pour chaque classe comme en mai/juin 2020*
 - *tables séparées pour l'instant*
 - *port du masque pour tous les enseignant-e-s y compris sur la cour*
 - *2 récréations échelonnées le matin (2 x 5 classes) et séparées l'après midi*
 - *brassage possible par niveau*
- *depuis le 4 octobre : niveau vert*
 - *pas de port du masque pour les élèves , sport possible sans masque...*

Par contre il faut toujours être vigilant sur le lavage des mains, l'aération des classes...

Tests salivaires : Pour l'instant pas de date de prévue. Il peut très bien ne pas y en avoir. Les autorisations parentales ont été distribuées par anticipation. Les tests ne sont pas obligatoires.

- **Les travaux et chantiers en cours.**

Pendant l'été : 1 classe repeinte, un banc supplémentaire sur la cour n°2 (demande du conseil d'enfants), 1 table neuve pour la salle de réunion, 1 armoire pour les jeux de cour (le directeur va demander aux services techniques de la fixer au mur car elle a bougé à cause du vent).

Nouvelles alarmes incendie dans les bâtiments.

Trous de la cour rebouchés : la mairie précise que c'est temporaire

Marquages au sol refaits

Les drapeaux français et européen ont été remis.

commandées : poubelles de tri sur les cours.

*Mobilier pour la salle informatique abandonné car la dotation « **socle numérique de base** » n'a pas pu se faire (l'aide de 70 % de l'État aux communes n'a pas été attribuée au dossier de St Philbert).*

L'école doit toutefois prévoir de revoir les équipements informatiques (équipements vieillissants, classe mobile ou lot de tablettes numériques à prévoir)

RPE demandent :

- ce qu'il manque en matériel informatique. *Le directeur répond que l'idée c'était d'avoir un jeu d'une quinzaine de tablettes numériques ainsi qu'une classe informatique.*

-En terme d'équipement, combien d'ordinateurs actuellement par classe ? *Le directeur répond qu'en moyenne 3-4 par classe.*

-Quels usages en classe ? *Les enseignants répondent : traitement de texte, logiciels de lecture...utilisation des 2 tablettes en sortie scolaire, les enseignants soulèvent le fait qu'il n'y a pas de wifi dans l'école. Avoir des ordinateurs portables pourrait être intéressant.*

-Les attentes des collèves en terme informatique sont plus élevées et certains collégiens sont déçus face aux demandes des professeurs de collège. *Les enseignants sont d'accord avec cette remarque et ajoutent également que les enfants savent de moins en moins utiliser le clavier.*

- **Le PPMS Risque Majeur**

Rappel : 2 exercices PPMS obligatoires /an

retours d'exercices communiqués à la DASEN et à la mairie (+ exercices incendies)

Un exercice départemental Risque majeur (PPMS RM) le 7 octobre (10h/11h) ; scénario

« tempête, évènement météorologique grave » donc confinement.

Le directeur fait lecture du bilan de l'exercice (Retex)

Toujours pas d'alarme centralisée, exercice long (1 heure) mais annoncé. Problème de l'absence de WC dans les bâtiments 1 et 2.

Le directeur fait remarquer qu'il y a eu un petit « couac », les personnels de la commune sont venus chercher les poubelles pendant le PPMS, la mairie précise que la mairie a été prévenue par sms de la mise en place du PPMS et qu'ils seront plus vigilants dorénavant pour prévenir tous les services.

Une impossibilité à ouvrir le placard aux fusibles dans le bâtiment n°2 (clé spécifique)

Lors des exercices il est demandé aux enseignants de ne pas couper les fluides en l'absence de personnel communal ou habilité.

- Un représentant de parent d'élève (RPE) s'étonne de ce que les enseignants n'aient pas d'habilitations pour couper les fluides ou autres (comme les salariés d'entreprise). le directeur répond que non mais que les enseignants savent où se trouvent les boutons pour couper l'électricité et/ou le gaz.

- **Les projets de l'école**

Les sorties sont en ce moment autorisées.

- *l'aide aux élèves en difficultés : les AESH, le Rased.*
- *Les activités pédagogiques complémentaires (APC). Assurées par les enseignants, elles sont maintenues et ont toujours lieu de 16h20 à 17h 20*
- *L'assistante d'anglais*
Une assistante d'anglais intervient dans les 2 écoles publiques de St Philbert depuis mi-octobre et jusqu'à fin d'avril. Elle s'appelle Jeneil Bryan et vient de la Jamaïque. Elle interviendra pendant les séances d'anglais le mardi (CM1) et le jeudi (CM2), en présence de l'enseignante ou avec des petits groupes d'élèves (jeux de société, jeux de cour...) => L'assistante apporte ses compétences linguistiques et culturelles afin d'améliorer la communication orale des élèves ainsi que leur connaissance d'une culture différente
- *la piscine*
- *D'autres projets (chorales, piscine, plantations d'arbres, cinéma CPIE...)*
 - **Chorales :**
 - *cycle 2 : par niveau : 3 chefs de chœur 1 en CE2 et 2 en CP/CE1*
 - *cycle 3 avec Musique et Danse en 44 (intervenante : Marie Tallec), 11h par classe : thème choisi : le sport**=>concerts le 17 mai 2022*
 - **CPIE et la communauté de Commune :** *Les CP iront sur site pour l'observation de la vie dans la mare, les CE1 : intervention à l'école sur les déchets, et les CE2 : intervention dans l'école sur le cycle de l'eau*
 - **USEP** = *association qui permet des rencontres sportives entre écoles publiques (La Chevrolière, St Lumine, Le Bignon) – Cette année, reprise des activités après une année en « suspend » .7 classes concernées*
 - *dispositif 30 minutes d'activités/jour*
 - *label **génération 2024** pour la pratique du sport (ainsi que partenariat avec la commune qui adhère au dispositif « **Terre de jeux 2024** » (interventions d'un athlète paralympique, journée olympiades le 23 juin...)*
 - **La liaison école-collège** *perdure. Des projets sont déjà mis en route : le défi lecture avec le collège Julie-Victoire Daubié, la fête de la science avec le collège Condorcet, plus mise à disposition de mallettes pédagogiques*
- **Sorties scolaires**
 - **classe découverte** *4 classes CM1 et CM2 à Volca Sancy : Il y a deux ans,*

l'«école avait monté un projet afin de partir 4 jours en Auvergne. Annulé à cause de la pandémie.L'école reconduit ce projet. Les CM1 et CM1/CM2 partiront du 22 au 25 mars 2022, les 2 CM2 partiront du 5 au 8 avril 2022

- **ONPL** : mardi 9 novembre. Projet départemental : 70 classes vont assister à un concert. Afin de focaliser la sortie sur cet événement, les enseignantes ont fait le choix pédagogique de pique-niquer dans la classe.
- *Nettoyons la nature* : 7 classes ont participé le vendredi 24 octobre : 29 kg de déchets ont été récoltés
RPE : quelles zones de la commune sont nettoyées ? La mairie répond que les services techniques passent partout sur la commune.
- *autres à venir (Ciné-phil...)*

Le financement des sorties :

Les sorties sont financées en partie par l'argent de la coopérative et en partie par les parents d'élèves.

L'argent de la coopérative :

- *entrées subvention municipale (11.80€/élève) 2021 = 3165 € (2022 = moins 2891)*
- *entrées APE : (selon les années) 2021 = 1617€ (2021/22 = 4725€)*
- *actions de la coopérative : ex photos de classe 880€ (parfois vente de brioches...)*

Principe: participation financière des familles et contribution de la coopérative (donc mairie et APE) pour la moitié, le tiers... selon les projets et discussion de l'équipe pédagogique. Info parents= on donne le coût réel et à chaque fois le montant de la participation par la coop)

RPE : demandent comment le transport en car est financé ? *Le directeur explique que nous faisons des devis auprès de plusieurs transporteurs. Concernant la piscine, le transport est gratuit car payé par la mairie . Les RPE demandent s'il est possible d'avoir une vision simple du budget de la coopérative de l'école avec le budget des différentes sorties lors du prochain conseil d'école ? Le directeur répond qu'il est envisageable de présenter sous forme d'un tableau simple la participation de chacun dans une sortie scolaire. Quelle est la participation de la mairie concernant les fournitures et autres par enfant ? La mairie répond 30€ pour les fournitures et 10€ pour les manuels.*

• **Les projets et partenariats de la ville**

- *Plantation des arbres : 6 classes concernées : 22 et 23 novembre 2021. + intervention de Terre et vie dans les classes*
- *Bibliothèque : accueil de toutes les classes + prix littéraire pour les CE2-CM1-CM2 (une seule classe par école)*
- *Attestation de formation à la sécurité routière à vélo reconduit : mars 2022*
- *4-5 juin 2022 : fête médiévale : les écoles sont associées sous forme d'un projet artistique. L'association « Les médiévales » recherche des bénévoles.*
- *Terre de jeux 2024 : partenariat avec les écoles : rencontre avec un sportif de haut niveau en situation de handicap, rencontre sportive entre les écoles publique le 23 juin 2022*
- *Agenda 2030 : propositions d'actions avec les écoles sur le développement durable*

• **Les temps de restauration :**

Le directeur tient à saluer le travail de Chantal Bonneau qui travaille dans les écoles Jean Rostand (responsable restaurant d'abord, responsable de site ensuite) pour son implication, sa disponibilité, sa bienveillance envers les enfants. Les parents, les élèves et les enseignants vont la regretter (départ en retraite demain)

La mairie précise que pendant la période 2 il n'y aura pas de responsable de site mais qu'il y aura des personnes responsables pour les temps périscolaires (Ghislaine Barillère) ainsi que pour la cantine (Catherine Dumas).

Le nouveau responsable de site Yohann Démonière arrivera début janvier, les familles seront

prévenues.

- présentation d'une plaquette par la mairie : La ville a prévu de mettre en place une plaquette à l'attention des familles pour expliquer le fonctionnement de la restauration, l'organisation des commandes, le fonctionnement de la commission « menu » qui se réunit 5 à 6 fois par an (un parent élu est convié). Prestataire Convivio, loi egalime (50 % de produits labellisés dont 20 % de produits biologiques). Plaquette transmise aux parents à la rentrée.

- questions des parents d'élèves :

*Quels sont les objectifs de la mairie en termes de qualité de l'alimentation ? Quels sont les critères de l'appel d'offre qui ont été mis en avant (système de notation) ?

La mairie répond que Convivio a été mis en place le 01/09/20 suite à un nouveau marché public. Les fournisseurs sont choisis par Convivio. Il existe un dialogue avec Convivio pour qu'il y ait des produits plus locaux qui soient intégrés dans les menus

*Est-ce qu'un projet de cuisine centrale a été envisagé ?

La commune n'a pas les moyens financiers pour une cuisine centrale pour le mandat actuel (mais l'idée chemine)

=> Prochaine réunion de commission restauration scolaire le 25/11/21 à 14h30

Un parent d'élève suggère d'associer des élèves à cette commission.

*Retour sur des temps de restauration très courts

La mairie est consciente qu'il y a des efforts à faire. La pause méridienne a été raccourcie avec le passage à 4 jours. Des actions correctrices vont être mises en œuvre afin que les élèves aient plus de temps pour déjeuner.

Pour l'instant il n'y a pas eu de retours par les élèves sur ce sujet dans les conseils d'enfants.

- **Les travaux et chantiers en cours et à venir**

- ***réflexions sur le futur réaménagement de la cour***
le dernier conseil rappelait la nécessité de refaire l'enrobé de la cour ; demande ancienne laissée en suspend (priorité aux aménagements du restaurant scolaire et de la cour de la Maternelle les années passées)
- *Un estimatif du coût de l'enrobé a été fait cet été par la mairie. Mais il faut penser globalement l'aménagement gestion des espaces , végétalisation, ombres, préaux...)*
=> une commission ?
- *Retour sur la conférence "Cours vertes et matière grise" organisée par le CAUE : Un RPE: va envoyer un lien pour visionner la vidéo, il propose de la regarder avec mairie et école.*
- Les problématiques concernent la végétalisation des cours, les réflexions pour « dégenrer » et pacifier les espaces...
- *une visio-conférence de l'OCCE est aussi prévue sur ce sujet le 8 novembre*
La Mairie propose un groupe de travail (directeur, responsables de site, service technique, RPE, mairie...) avec une première réunion en novembre/décembre. Les conseils d'enfants devraient être associés à cette réflexion.
- C'est le CAUE qui a travaillé sur la nouvelle cour de l'école Maternelle.

- **La sécurité aux abords de l'école**

- les stationnements place de l'église :

Il y a un problème de stationnement pour des taxis/ambulances qui déposent et viennent chercher les enfants de l'ULIS (surtout aux heures de sortie avec les nouveaux horaires) : des chauffeurs ne respectent pas la signalétique au sol (considèrent que l'interdiction de stationner ne concerne que la zone où la panneau est dessiné, pas les intervalles). Il y a déjà eu des moments de tension et de risques (accumulation cars, voitures, taxis) . L'école demande à ce qu'il y ait de vrais panneaux avec indication des créneaux horaires d'interdiction de stationner et passage de l'ASVP.

- les places de parking Bd Lamoricière (parents d'élèves)
Une demande d'une RPE pour mieux matérialiser des places de parking devant l'école .

Fin du Conseil à 20h45

Le directeur remercie les participants.

Prochain Conseil le 4 mars 2022